

1.7: Valorisation de la formation AAC

Pourquoi choisir l'Apprentissage Anticipé de la Conduite ?

- Un taux de réussite à l'examen supérieur à l'apprentissage traditionnel
- Période probatoire plus courte (2 ans au lieu de 3)
- Cumul de points plus avantageux (3 points par année sur 2 ans au lieu de 2 sur 3ans)
- Assurance moins cher
- ET SURTOUT les statistiques témoignent de 4X moins d'accidents